



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

**Inventaire général
du patrimoine culturel**

Rhône-Alpes, Loire
Saint-Étienne
36 rue de la Résistance

Bourse et chambre de commerce dits Palais de la Bourse, édifice et entrepôts commerciaux dits Condition des Soies, actuellement immeuble de bureaux dit Maison des avocats

Références du dossier

Numéro de dossier : IA42000225

Date de l'enquête initiale : 1996

Date(s) de rédaction : 2006

Cadre de l'étude : enquête thématique régionale Patrimoine 19e-20e siècles de Saint-Etienne

Degré d'étude : repéré

Référence du dossier Monument Historique : PA42000011

Désignation

Dénomination : bourse de commerce, chambre de commerce, édifice commercial, entrepôt commercial

Appellation : Palais de la Bourse, Condition des Soies: Maison des avocats

Destinations successives : immeuble de bureaux

Parties constituantes non étudiées : jardin, cour

Compléments de localisation

Milieu d'implantation : en ville

Références cadastrales : 1996, BV, 34A

Historique

La Condition des soies est instituée officiellement par décret en 1808 et relève de la chambre de commerce de Lyon. Son rôle est de mesurer le poids de la soie dans des conditions d'humidité déterminée et d'entreposer les balles de soie en provenance de l'étranger. Elle procède également aux mesures d'élasticité et de résistance des fils de soie. Ses locaux sont d'abord installés place du Peuple. Chargé de construire un bâtiment où doivent cohabiter Bourse du commerce et Condition des soies, l'architecte-voyer Jean-Michel Dalgabio prend conseil auprès du directeur de la Condition des soies de Lyon créée dès 1805 et soumet au Conseil des Bâtiments civils, en 1819, un premier projet, contresigné par le maire Hippolyte Royet. La construction débute en 1821 le long de la rue de Condé (actuelle rue de la Résistance). La Bourse s'installe au rez-de-chaussée et les locaux spéciaux de la Condition des soies au premier étage. La chambre de commerce, créée en 1833, siège à la mairie jusqu'en 1851, date à laquelle elle réussit à obtenir une salle et un cabinet de travail situés au rez-de-chaussée du palais de la bourse. En 1856, l'architecte Etienne Boisson démolit l'immeuble, en mauvais état, jusqu'aux cintres des croisées du rez-de-chaussée et commence sa restauration qui dure jusqu'en 1875. La chambre de commerce qui vient d'acquiescer un droit de mutation pour la cession de l'immeuble charge l'architecte Léon Lamaizière de rehausser le bâtiment d'un étage et de refaire les toitures, en 1892. Les cours entretenues en jardins sont sources de nombreuses polémiques entre la Ville qui en est la propriétaire et les considère comme des places publiques, et la chambre qui les réclame pour une extension du bâtiment. La délibération du conseil municipal de 1897 réaffirme que ces places publiques sont inaliénables. La Ville consent seulement à laisser à la chambre du commerce le soin de les entretenir à son gré. En 1898, avec le concours de la Ville, la chambre commande à l'architecte Lamaizière la barrière ouvragée qui entoure ces jardins. L'intérieur du premier étage est entièrement repris : Albert Maignan, peintre de sujets historiques (auteur des peintures du Train Bleu, restaurant de la gare de Lyon, à Paris) exécute pour le plafond de la salle d'honneur une peinture allégorique. Deux peintres régionaux, Emile Noirot et Charles Beauverie, décorent de paysages industriels et campagnards les médaillons encastrés dans les boiseries de la salle d'honneur. Des bustes et des portraits des présidents de la chambre et de personnalités de l'industrie stéphanoise, offerts par leurs familles, ont été exposés dans cette salle et

sont actuellement déposés au musée d'Art et d'Industrie. Depuis 1861, les revenus de la Condition des Soies n'alimentent plus le budget municipal, mais celui de la chambre de commerce. Le palais de la bourse ne traduisant pas assez la réussite des professionnels du ruban, la chambre de commerce, par l'intermédiaire de son président Clément Brossy, important fabricant de rubans stéphanois, commande en 1909 aux architectes Léon et Marcel Lamaizière le projet d'un nouveau bâtiment, rue d'Arcole (IA42000005). La Condition des soies libère les locaux du rez-de-chaussée et du deuxième étage en 1910. En 1993 la chambre de commerce déménage dans les locaux rénovés de Manufrance. L'Ordre des avocats achète le bâtiment et occupe la premier étage, le second étant toujours désaffecté. Suite à l'inscription MH, les façades ont été rénovées en 2004.

Période(s) principale(s) : 1er quart 19e siècle, 3e quart 19e siècle

Période(s) secondaire(s) : 4e quart 19e siècle

Dates : 1819 (daté par source), 1856

Auteur(s) de l'oeuvre : Jean-Michel Dalgabio (architecte voyer, attribution par source), Boisson Etienne (architecte, attribution par source), Léon Lamaizière (architecte, attribution par source), Hugues (sculpteur, attribution par source), Albert Maignan (peintre, attribution par source), Emile Noirot (peintre, attribution par source), Charles Beauverie (peintre, attribution par source)

Description

Cet immeuble à vastes proportions (29,5 m sur 16,30 m) occupe le centre d'une parcelle matérialisée par des grilles, alignée le long de l'actuelle rue de la Résistance, délimitée au sud par la rue Sainte-Catherine et au nord par la rue Georges-Teissier. La façade principale de composition classique présente un axe de symétrie peu marqué, la rue offrant peu de recul. Le bâtiment d'un seul corps développe sept travées symétriques le long de la rue de la Résistance, et trois travées le long des façades latérales symétriquement identiques. L'ensemble présente deux étages carrés sur un important rez-de-chaussée constitué de sept arcades identiques abritant portes et fenêtres. La couverture du bâtiment est mixte, tuile et verrière recouvrant le puits de lumière. Le hall a été remanié pour permettre l'installation de la cage d'ascenseur dans les années 1950, par l'architecte Martin. L'escalier est central et devait bénéficier d'un éclairage zénithal comme le montre la présence d'un vitrage dans le plancher des combles et une vaste verrière en toiture. Aujourd'hui un faux plafond le domine avec un décor 19e siècle. Le premier étage est traité en étage de réception. La salle d'honneur à cheminée néo-renaissance est entièrement lambrissée.

Éléments descriptifs

Matériau(x) du gros-oeuvre, mise en oeuvre et revêtement : grès ; calcaire ; enduit ; pierre de taille

Matériau(x) de couverture : tuile mécanique, verre en couverture

Plan : plan carré régulier

Étage(s) ou vaisseau(x) : 2 étages carrés

Élévations extérieures : élévation ordonnancée

Type(s) de couverture : toit à deux pans

Escaliers : escalier dans-oeuvre : escalier tournant à retours avec jour, en maçonnerie

Énergies : énergie thermique ; énergie électrique ; produite sur place ; achetée ; machine à vapeur à piston ; moteur électrique

Décor

Techniques : sculpture, peinture

Représentations : femme ; symbole professionnel,

Précision sur les représentations :

Au pied de l'escalier un groupe sculpté par J. Hugues représente la Métallurgie, sous les traits d'une femme entourée de deux jeunes enfants avec les attributs de la rubanerie et de l'armurerie ; sur le socle on discerne la silhouette d'un chevalement de mine. Dans la salle d'honneur, les différentes branches des industries stéphanoises sont nommées sur un bandeau entourant le plafond peint. Sur le plafond, oeuvre d'Albert Maignan, la Mine, la Métallurgie, l'Armurerie et la Rubanerie, personnifiées offrent leurs travaux à la nation. Quatre tapisseries tissées aux Gobelins sur des modèles de Maignan (déposés au musée d'Art et d'Industrie) représentent les industries de la houille, de la soie, du fer et du verre, sous les traits de femmes tenant des outils bien identifiables ; elles sont entourées d'un décor floral exubérant.

Statut, intérêt et protection

Protections : inscrit MH partiellement, 2002/05/29

Statut de la propriété : propriété publique

Illustrations



Vue d'ensemble
Phot. Cendrine Sanquer
IVR82_20084200525NUCA



Vue générale de la salle d'honneur
Phot. Eric Dessert
IVR82_19994201802PA

Vue générale de la salle d'honneur
Phot. Eric Dessert
IVR82_19994201801P

Dossiers liés

Dossiers de synthèse :

Présentation de l'opération d'inventaire thématique de l'architecture stéphanoise (IA42000228) Rhône-Alpes, Loire, Saint-Étienne

Oeuvre(s) contenue(s) :

Oeuvre(s) en rapport :

Ville (IA42000229) Saint-Étienne

Auteur(s) du dossier : Cendrine Sanquer

Copyright(s) : © Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Ville de Saint-Etienne



Vue d'ensemble

IVR82_20084200525NUCA

Auteur de l'illustration : Cendrine Sanquer

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Ville de Saint-Etienne
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue générale de la salle d'honneur

IVR82_19994201802PA

Auteur de l'illustration : Eric Dessert

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Ville de Saint-Etienne
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Vue générale de la salle d'honneur

IVR82_19994201801P

Auteur de l'illustration : Eric Dessert

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Ville de Saint-Etienne
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation